

## Mise au concours

Les Écoles de l'Arpille regroupent les écoles primaires des communes de Bovernier, Finhaut, Martigny-Combe, Salvan et Trient. Sa Commission scolaire Intercommunale met au concours le poste de

## Directeur·trice des écoles (100%)

### Missions principales :

- Assurer la gestion des tâches pédagogiques et de proximité conformément aux dispositions légales en vigueur.
- Diriger et encadrer le personnel placé sous sa responsabilité.
- Assurer la gestion administrative et financière.

### Profil requis :

- Formation et expériences pédagogiques (diplôme d'enseignement de la scolarité obligatoire ou formation jugée équivalente reconnue par le Département de l'Économie et de la Formation).
- Formation spécifique en conduite et gestion d'établissements scolaires, reconnue par le DEF (à défaut, engagement formel à s'y inscrire).
- Excellentes compétences relationnelles, avec une aptitude à coopérer avec divers partenaires professionnels.
- Capacité avérée à fédérer et à instaurer un climat de confiance et de collaboration.
- Sens de l'écoute et empathie, essentiels pour accompagner et soutenir les équipes pédagogiques, les élèves et les parents.
- Compétences en gestion de projets, avec une approche proactive et structurée.
- Esprit d'initiative et de décision, allié à un sens aigu des responsabilités et de l'organisation.

- Maîtrise de la communication, de la négociation et de la gestion des conflits dans un environnement scolaire.
- Bonne maîtrise des outils numériques (Suite Office, Suite Adobe...).
- Casier judiciaire vierge.

**Entrée en fonction :** A convenir

**Le cahier des charges** est à consulter auprès de la direction des Écoles de l'Arpille.

Les offres de service avec lettre de motivation, curriculum vitae, extrait du casier judiciaire (validité inférieure à 3 mois), copies des titres et diplômes et références sont à adresser par courrier électronique **jusqu'au vendredi 4 avril 2025** à l'adresse : [dirp.arpille@edu.vs.ch](mailto:dirp.arpille@edu.vs.ch) ou par pli postal à l'adresse suivante : Direction des Écoles de l'Arpille, Route de la Condémine 1, 1921 Martigny-Croix

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat des écoles, au 027 722 33 92 ou par courriel à : [dirp.arpille@edu.vs.ch](mailto:dirp.arpille@edu.vs.ch).